



La Communauté de Communes TARN-AGOUT facilite l'accès des familles via un système numérique : le portail famille.

La connexion à ce portail vous permet d'accéder à vos données et d'effectuer plusieurs demandes via ce lien internet : <u>https://www.mon-portail-famille.fr/acces/cc-tarn-agout-creche</u>

Après le dépôt de votre dossier d'inscription, vous avez reçu un e-mail contenant votre identifiant et votre mot de passe pour vous connecter au portail famille.



1) Une fois connecté, vous aurez accès à plusieurs onglets :



1. « Mon foyer »

L'onglet vous permettra d'accéder aux informations de votre/vos enfant(s), d'accéder à la fiche foyer et de suivre vos demandes. N'oubliez pas de vérifier et mettre à jour régulièrement vos informations. Toute modification du dossier foyer sera soumise à validation de l'équipe de direction. N'oubliez pas de cochez la case « j'accepte de recevoir par mail les notifications du portail famille »

2. « Mes inscriptions »

L'onglet vous permettra de faire les inscriptions. N'oubliez pas de sélectionner l'enfant, la structure, la période concernés .Chaque demande sera soumise à validation de l'équipe de direction.

3. « Mon compte »

L'onglet vous permettra d'accéder à vos factures et à vos règlements.

4. « Mes documents »

L'onglet vous permettra d'accéder à une base de documents. Vous y trouverez notamment les dossiers, programmes, menus, attestations de renouvellement, « pt journal »...

5. « Ma messagerie »

L'onglet vous permettra d'échanger avec l'équipe de direction de la structure. N'oubliez pas de sectionner la structure concernée ! N'hésitez pas à ajouter une pièce jointe si nécessaire.

https://www.mon-portail-famille.fr/acces/cc-tarnagout



Rappel : Conditions de réservations et d'inscriptions via le portail famille uniquement :

• En raison du nombre de places limitées, les inscriptions se font par ordre chronologique de réservation.

• Les Activités limitées à 2 maximum par semaine pour les enfants présents au moins 3 jours la semaine concernée

• En cas de non-respect du point précédent, votre demande sera intégralement refusée. Merci d'envoyer un message en parallèle de vos inscriptions avec les activités à mettre sur liste d'attente.

Les inscriptions se feront en deux temps : une période consacrée aux enfants dont les familles résident sur le territoire de la CCTA, suivi d'une période pour les enfants dont les familles ne résident pas sur le territoire dans la mesure des places disponibles sur les ALSH.

Pour tous renseignements : ALSH Goscinny et La treille : 05.63.83.14.95 ALSH Jean de La Fontaine : 05.63.58.06.13 Accueil CCTA : 05.63.41.89.12